



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 112097

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les problèmes rencontrés concernant le financement de travaux de copropriété. En effet, des copropriétaires peuvent demander d'étaler le paiement de certains travaux sur dix ans. Ce différé de paiement est assorti soit d'un taux d'intérêt légal, soit, si la copropriété a sollicité un prêt bancaire, du même taux d'intérêt pratiqué par la banque. Ainsi, des copropriétaires rencontrent des difficultés pour installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de leur résidence car de tels travaux nécessitent un crédit d'une durée plus longue comprise entre quinze et vingt ans. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour faciliter de telles réalisations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112097

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6756

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)